

Bordeaux, le

24 DEC. 2015

Objet : Bilan du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2) Aquitaine

Madame, Monsieur,

Le PRSE 2 Aquitaine, approuvé le 29 novembre 2010, avait pour objectif d'améliorer la connaissance, la prévention et la maîtrise des risques sanitaires liés à des facteurs environnementaux. Le PRSE2 Aquitaine s'achève après avoir permis la mise en place de 28 actions qui ont directement concerné le quotidien des Aquitains.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous adresser, pour information et pour mise à disposition du public, plusieurs exemplaires du document de présentation des actions mises en œuvre dans ce plan.

Ce document est également téléchargeable sur le site www.prse-aquitaine.fr. Sa version informatique vous permettra d'accéder directement en quelques clics aux documentations relatives à ces différentes actions. Enfin, vous pourrez visionner sur ce site une courte animation qui illustre des exemples d'actions.

Suite à l'adoption en novembre 2014 d'un troisième Plan National Santé-Environnement 2015 – 2019 (PNSE 3) et conformément à la Loi de Santé Publique n°2004-806 du 9 août 2004, un troisième plan régional santé sera élaboré dès 2016, à l'échelle de la grande région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Préfet de la Région Aquitaine,
Préfet de Gironde

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé

Le Président du Conseil
Régional d'Aquitaine


Pierre DARTOUT


MICHEL AFORCADE

